Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230925-DCM202333-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2023

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 25 septembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne. Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2023

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Christian DURROTY, Valentin TELLECHEA, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Patricia VIALLE, Sophie KONSTANTINOVITCH, Beñat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA.

Excusés : Kathy COELHO (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA), Myriam COULOUMIERS (donne pouvoir à Zigor GOIEASKOETXEA).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2023-33 : Tarifs municipaux

Considérant qu'il convient d'actualiser et de créer certains tarifs municipaux.

AFFICHES	
A3	15,00 €
A2 plastifiée	20,00 €
A1	20,00 €
DROITS DE PLACE	
Marché Hebdomadaire Forfait	
Par an sans électricité	120,00 €
Par an avec électricité	150,00 €
Par mois sans électricité (Juillet et aout)	12,00 €
Par mois sans électricité (Juillet et aout)	15,00 €
Théatre de la nature (Gratuit pour les associations)	100€ par évènement
Fronton Bil Toki (Gratuit pour les associations)	100€ par évènement
Terrasse de café (forfait annuel)	41€/m²
TAXE LOCALE PUBLICITE EXTERIEURE	
Affichage non numérique superficie inférieure à 50 m²	16,70/m²
Affichage non numérique superficie supérieure à 50 m²	33,40/m²
Affichage numérique superficie inférieure 50 m²	50,10/m²
Affichage numérique superficie supérieure 50 m²	100,20/m²
Enseignes d'une superficie inférieure à 12m² ;	16,70/m²
Enseignes d'une superficie entre 12m² et 50m² ;	33,40/m²
Enseignes d'une superficie supérieure à 50m².	66,80/m²

Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230925-DCM202333-DE

SERVICES PAYANTS AU GUICHET	
Photocopie A4 noir et blanc	0,15 €
Photocopie A4 couleur	0,40 €
Photocopie A3 couleur	0,30 €
Photocopie A3 noir et blanc	0,80 €
Disque bleu	1,00 €
NOUVEAU CIMETIERE	
CAVURNES 30 ans	200 € LE TERRAIN
	500 € LE CAVEAU
PLEINE TERRE 2 PLACES	400€ LE TERRAIN
EMPLACEMENT 4 PLACES 50 ans	550 € LE TERRAIN
	2200 € LE CAVEAU
EMPLACEMENT 6 PLACES 50 ans	700 € LE TERRAIN
	2700 € LE CAVEAU
ANCIEN CIMETIERE	
EMPLACEMENT 4 PLACES 50 ans	300 € LE TERRAIN
	2000 € LE CAVEAU
EMPLACEMENT 6 PLACES 50 ans	450 € LE TERRAIN
	2500 € LE CAVEAU

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à **l'UNANIMITE** :

ARTICLE UNIQUE : D'ADOPTER les tarifs municipaux tels que détaillés dans le tableau figurant dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 28 septembre 2023

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ

MAIRIE d'ARBONNE (Pyrénées-Atlantiques)